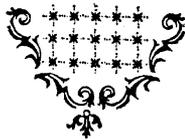


LETTRE
DE
M. D'ALEMBERT
A
M. J. J. ROUSSEAU,

Sur l'Article *Geneve* tiré du septieme
Volume de l'Encyclopédie.

A V E C
QUELQUES AUTRES PIECES
qui y sont relatives.



A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN
& fils , Imprimeurs - Libraires.

M. D C C. L I X.

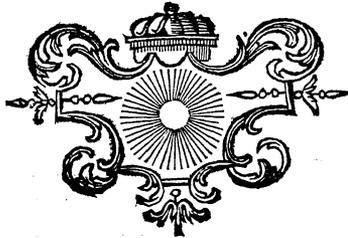


AVERTISSEMENT.

L'ARTICLE Geneve de l'Encyclopédie ayant donné lieu à plusieurs Écrits, dont les principaux sont la Lettre de M. Rousseau à M. d'Alembert, & la Profession de Foi des Ministres de Geneve, on a cru faire plaisir au Public de lui présenter dans un seul volume l'article de l'Encyclopédie, la Lettre de M. d'Alembert à M. Rousseau sur cet article, & la Profession de Foi. On a joint à cette Profession quelques Notes, qui ont été communiquées par un Théologien. On s'est déterminé

iv AVERTISSEMENT.

*d'autant plus volontiers à imprimer
ces Notes , qu'elles n'ont pour but
que d'éclaircir un fait très-import-
tant , & qu'elles sont exprimées
en des termes qui ne sauroient
blesser les Ministres de Geneve.*



ART.



ARTICLE

GENÈVE,

TIRÉ DU SEPTIÈME VOLUME

DE L'ENCYCLOPÉDIE.



LA Ville de *Geneve* est située sur deux collines, à l'endroit où finit le Lac qui porte aujourd'hui son nom, & qu'on appelloit autrefois *Lac Lemán*. La situation en est très-agréable; on voit d'un côté le Lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante, des côteaux couverts de maisons de campagne le

A

2 ARTICLE *GENEVE*

long du Lac , & à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes , qui paroissent des montagnes d'argent lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le port de *Geneve* sur le Lac avec des jettées , ses barques , ses marchés , & sa position entre la France , l'Italie & l'Allemagne , la rendent industrieuse , riche & commerçante. Elle a plusieurs beaux édifices & des promenades agréables ; les rues sont éclairées la nuit , & on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés , à cent piés de haut. Le Lac est d'environ dix-huit lieues de long , & de quatre à cinq dans sa plus grande largeur. C'est une espece de petite mer qui a ses tempêtes , & qui produit d'autres phénomènes curieux.

Jules César parle de *Geneve* comme d'une ville des Allobroges, alors Province Romaine; il y vint pour s'opposer au passage des Helvétiens, qu'on a depuis appelés *Suisses*. Dès que le Christianisme fut introduit dans cette Ville, elle devint un siege Episcopal, suffragant de Vienne. Au commencement du cinquieme siecle, l'Empereur Honorius la céda aux Bourguignons qui en furent dépossédés en 534 par les Rois Francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du neuvieme siecle, alla combattre les Rois des Lombards, & délivrer le Pape (qui l'en récompensa bien par la Couronne Impériale,) ce Prince passa à *Geneve*, & en fit le rendez-vous général de son armée. Cette Ville fut ensuite annexée par héritage à l'Empire Germanique, &

4 ARTICLE GENEVE

Conrad y vint prendre la Couronne Impériale en 1034. Mais les Empereurs ses successeurs, occupés d'affaires très-importantes, que leur suscitèrent les Papes pendant plus de trois cents ans, ayant négligé d'avoir les yeux sur cette Ville, elle se coua insensiblement le joug, & devint une Ville Impériale qui eut son Evêque pour Prince, ou plutôt pour Seigneur; car l'autorité de l'Evêque étoit tempérée par celle des Citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès-lors exprimoient cette constitution mixte; c'étoit une Aigle Impériale d'un côté, & de l'autre une clé représentant le pouvoir de l'Eglise, avec cette devise, *POST TENEBRAS LUX*. La Ville de Geneve a conservé ces armes après avoir renoncé à l'Eglise Romaine; elle n'a plus de commun avec la Papauté

que les clés qu'elle porte dans son écuillon ; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées , après avoir brisé avec une espece de superstition tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome ; elle a pensé apparemment que la devise , *POST TENEBRAS LUX* , qui exprime parfaitement , à ce qu'elle croit , son état actuel par rapport à la Religion , lui permettoit de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les Ducs de Savoye , voisins de *Geneve* , appuyés quelquefois par les Evêques , firent insensiblement & à différentes reprises des efforts pour établir leur autorité dans cette Ville ; mais elle y résista avec courage , soutenue de l'alliance de Fribourg & de celle de Berne. Ce fut alors , c'est-à-dire vers 1526 , que le Conseil des deux

6. ARTICLE GENEVE

cent fut établi. Les opinions de Luther & de Zuingle commençoient à s'introduire; Berne les avoit adoptées; *Geneve* les goûtoit; elle les admit enfin en 1635; la Papauté fut abolie; & l'Evêque qui prend toujours le titre d'*Evêque de Geneve*, sans y avoir plus de Jurisdiction que l'Evêque de Babylone n'en a dans son Diocèse, est résident à Annecy depuis ce tems-là.

On voit encore entre les deux portes de l'Hôtel de Ville de *Geneve*, une inscription latine en mémoire de l'abolition de la Religion Catholique. Le Pape y est appelé l'*Antechrist*. Cette expression que le fanatisme de la liberté & de la nouveauté s'est permise dans un siècle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une Ville aussi Philosophe. Nous osons l'inviter

à substituer à ce monument injurieux & grossier, une inscription plus vraie, plus noble, & plus simple. Pour les Catholiques, le Pape est le chef de la véritable Eglise; pour les Protestans sages & modérés, c'est un souverain qu'ils respectent comme Prince sans lui obéir: mais dans un siècle tel que le nôtre, il n'est plus l'Antechrist pour personne.

Geneve pour défendre sa liberté contre les entreprises des Ducs de Savoie & de ses Evêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich, & surtout de celle de la France. Ce fut avec ces secours qu'elle résista aux armes de Charles Emmanuel, & aux trésors de Philippe II. Prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté & la superstition, affurent à sa mémoire l'exécration de

8 ARTICLE *GENEVE*

la postérité. Henri IV. qui avoit secouru *Geneve* de 300 soldats , eut bientôt après besoin lui-même de ses secours ; elle ne lui fut pas inutile dans le tems de la ligue & dans d'autres occasions : de-là sont venus les privileges dont les *Genevois* jouissent en France comme les Suisses.

Ces Peuples voulant donner de la célébrité à leur Ville , y appellerent Calvin , qui jouissoit avec justice d'une grande réputation , homme de Lettres du premier ordre , écrivant en Latin aussi-bien qu'on le peut faire dans une langue morte , & en François avec une pureté singuliere pour son tems ; cette pureté que nos habiles Grammairiens admirent encore aujourd'hui , rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siecle , comme les

ouvrages de MM. de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui par la même raison, des rapsodies barbares de leurs adverfaires & de leurs contemporains. Calvin Jurifconfulte habile & Théologien auffi éclairé qu'un hérétique le peut être, drefsa de concert avec les Magiftrats, un recueil de Loïs Civiles & Eccléfiastiques, qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui est devenu le Code fondamental de la République. Le fuperflu des biens eccléfiastiques, qui fervoit avant la réforme à nourrir le luxe des Evêques & de leurs fubalternes, fut appliqué à la fondation d'un Hôpital, d'un College, & d'une Académie: mais les guerres que *Geneve* eut à foutenir pendant près de foixante ans, empêcherent les Arts & le Commerce d'y fleurir autant

10 ARTICLE *GENEVE*

que les sciences. Enfin le mauvais succès de l'escalade tentée en 1602 par le Duc de Savoye , a été l'époque de la tranquillité de cette République. Les *Genevois* repoussèrent leurs ennemis qui les avoient attaqués par surprise ; & pour dégoûter le Duc de Savoye d'entreprises semblables , ils firent pendre treize des principaux Généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin , des hommes qui avoient attaqué leur Ville sans déclaration de guerre : car cette politique singulière & nouvelle , qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée , n'étoit pas encore connue en Europe ; & eût-elle été pratiquée dès lors par les grands Etats , elle est trop préjudiciable aux petits , pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le Duc Charles Emmanuel se voyant repouffé & ses Généraux pendus , renonça à s'emparer de *Geneve*. Son exemple servit de leçon à ses successeurs ; & depuis ce tems , cette Ville n'a cessé de se peupler , de s'enrichir & de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont la dernière a éclaté en 1738, ont de tems en tems altéré légèrement la tranquillité de la République ; mais tout a été heureusement pacifié par la médiation de la France & des Cantons confédérés ; & la sûreté est aujourd'hui établie au-dehors plus fortement que jamais , par deux nouveaux Traités , l'un avec la France en 1749, l'autre avec le Roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose très-singulière , qu'une Ville qui compte à peine 24000